

Être Référent Bien-être animal en élevage de volailles

Objectifs de la formation

- Prévenir les maladies en élevage de volailles et être garant de leur bien-être

Equipe pédagogique

Vétérinaires spécialisés en élevages avicoles

Moyens pédagogique et techniques

- Des apports théoriques de la part du formateur enrichis par des exemples de situations rencontrées sur le terrain.
- Un diaporama permet un déroulé pédagogique progressif alternant texte, photos et exercices de « diagnostics » de situations pouvant poser des problèmes en terme de respect du bien-être des animaux.
- Des échanges d'expérience autour de cas concrets vécus par les stagiaires.
- Un livret-stagiaire assure l'assimilation du contenu théorique.

Dispositif

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

PUBLIC

Éleveurs de volailles Toute personne ayant été désignée « référent bien-être animal » en élevages de volailles et ne bénéficiant ni de dispense listée par instruction technique (DGAL/SDSBEA/2022-25), ni d'un diplôme reconnu.

PRÉREQUIS

Connaissances de l'élevage de volailles

DURÉE

2 heures en distanciel + 7 heures en présentiel

TARIF

A partir de 145 € HT. Prise en charge Vivea sous conditions.

LIEU

Intra ou inter-entreprises

MODALITÉS

Selon calendrier des formations inter-entreprises
Sous 15 jours.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre (si la formation est adaptée) pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap, au 02.96.28.03.94 ou par mail contact@seedevol.com.

Contenu de la formation

Connaître la réglementation relative au bien-être animal - Identifier le rôle du référent bien-être animal - Prévenir le risque sanitaire et respecter les règles de biosécurité **LES FONDAMENTAUX**

- Introduction - Rappel du parcours de formation du référent bien-être animal
- Contexte réglementaire - Ce que dit la loi - Définition et rôle du référent bien-être animal - Responsabilité de l'éleveur
- Définition du bien-être animal - Les cinq libertés - Les besoins des animaux - Le bien-être des animaux en élevage de volailles: comment le définir
- Prévention des principales maladies - Les microbes : virus, bactéries, champignons, parasites - Rappels sur les principales maladies et leurs conséquences sur le bien-être des animaux - Programmes de prophylaxie sanitaire
- Discussion autour des pratiques de chacun

Prévenir le risque sanitaire et respecter les règles de biosécurité - Être en mesure de mettre en œuvre des soins préventifs - Identifier des situations de mal-être des animaux - Adopter les bonnes pratiques - Apporter des actions correctives adaptées **PRÉVENTION SANITAIRE ET BIEN-ÊTRE DES VOLAILLES**

- Bien-être des animaux : les bonnes pratiques sanitaires - Définition du risque sanitaire - Importance du sas sanitaire - Les équipes extérieures : quel risque pour les animaux - Les intrants - Désinfection et vide sanitaire
- Critères d'alerte : démarche à suivre quand suspicion de mal-être - Quand alerter ? - Qui alerter ? - Mesures à mettre en œuvre - Cas spécifique de l'Influenza aviaire
- Gestion du bien-être animal - Infirmerie - Euthanasie
- Traçabilité - Enregistrement – Registre d'élevage
- Cas pratiques : quiz et études de cas concrets à partir de photos
- Conclusion

Date de version du programme : 15.06.2023

SEDEVOL - La solution Formation 7 Rue Henri Ragot ZI de Calouët 22600 LOUDEAC |
02.96.28.03.94 | www.seedevol.com